

SOMMAIRE

Bilan restauration : le loyer est servi, bon appétit !..... 1
 Bilan de l'été présenté par la secrétaire SSCT : Crise, canicule et confusion, le tiercé gagnant !..... 2
 Prospectives emploi 2025/27 : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? 2

Bilan restauration : le loyer est servi, bon appétit !

Comme chaque année la Direction nous a présenté le bilan de la gestion déléguée de la restauration collective. Pour rappel, à l'exception de la CFE-CGC, l'ensemble des organisations syndicales ont fait le choix de déléguer cette gestion à l'entreprise sous pilotage du CNR (Comité National de Restauration).

A la lecture des documents et du rapport de la commission, tout va bien :

- Le bilan financier est positif
- La satisfaction au travers du sondage est à 70%.
- La dématérialisation des titres restaurants est généralisée
- Le renouvellement des prestataires sur l'ensemble des restaurants Orange est clôturé

Enfin presque ! Comme chaque année, la CFE-CGC demande que soient fournis les tableaux Excel dynamiques afin de pouvoir exploiter les données et en faire une analyse précise et détaillée.

Ce travail fait ressortir plusieurs éléments :

- Le prix moyen d'un repas dans les restaurants Orange s'élève à 16,87 €
- Le prix moyen d'un repas dans un RIE/RIA s'élève à 9,04 €
- L'entreprise facture en loyer et charges pour les 11 restaurants de la DO GSO **1 702 000 €**
- Le titre restaurant a une valeur faciale de 12 € avec une participation de 4,82 € par titre pour le salarié
- Pour un salarié le reste à charge est parfois plus important dans un restaurant Orange que dans un RIE/RIA malgré un coût du repas inférieur :

	Coût moyen	Reste à charge moyen
BALMA	11,12 €	5 €
MONTPELLIER	9,75 €	6,5 €

Analyse de la CFE-CGC

Une fois encore la CFE-CGC a alerté et posé de nombreuses questions. Les réponses, lorsqu'elles ont été apportées, sont restées partielles.

Est-il normal que l'entreprise facture 13 246 000 € de loyer ? La restauration collective est amputée d'une partie de ses subventions !

Le système est à l'équilibre car un certain nombre de salariés ne bénéficie pas de la subvention à laquelle il peut prétendre pour chaque jour travaillé.

Un système juste serait que chaque salarié puisse choisir son mode de subvention (restaurants d'entreprise ou Titre restaurant) pour chaque jour travaillé. C'est le système adopté par les périmètres OFS et SCE (CSE gérés par la CFE-CGC).

Nous attendons une réponse claire sur la prise en charge de la restauration lors de déplacements professionnels. En effet l'entreprise demande aux salariés de manger dans les restaurants d'entreprise si c'est possible et de ce fait ils paient une partie de leur repas ! **Est-ce en accord avec la législation ?**

Enfin, nos échanges avec la Direction ont fait ressortir que lors des fermetures exceptionnelles des restaurants, l'entreprise avec l'aval du CNR (comité national de restauration) qui est géré par les 4 organisations syndicales signataires de l'accord restauration, refuse de verser un titre restaurant par jour de fermeture sauf si la durée de fermeture est supérieure à 4 jours !! Merci !!

La CFE-CGC demande que, pour chaque jour de fermeture, les salariés puissent bénéficier d'un titre restaurant.

Bilan de l'été présenté par la secrétaire SSCT : Crise, canicule et confusion, le tiercé gagnant !

Par suite du décret du 27 mai 2025, certaines mesures de prévention ont été adoptées pour protéger les salariés contre les risques liés à la chaleur. Une inégalité de traitement des évènements canicule, orages et incendies, certaines unités confondant l'envoi d'un bulletin météo avec la prévention.

Une gestion de la communication désastreuse à l'USC lors de l'incendie du mois de juillet dans l'Aude, des directives variant d'une équipe à l'autre, générant un stress réel, et parfois une mise en danger des salariés. Le non-respect de l'arrêté du préfet visant à éviter les déplacements des habitants afin de faciliter le travail des pompiers et des forces de l'ordre, pour maintenir coûte que coûte le quota des 2 jours par semaine sur site. Télétravail octroyé à certains salariés, pas à d'autres... Grâce à la ténacité de la CSSCT qui s'est emparée du sujet, la Direction a revu sa copie et a su gérer les événements incendie suivants. Heureusement dans d'autres unités, la gestion de tels évènements s'avère efficace, comme à l'UCI.

Incident à l'UCI OC – incendie d'un véhicule (Août 2025). Au cours d'un « presque accident » un véhicule utilitaire Orange a totalement brûlé et détruit 100m² de végétation. Les élus CSSCT n'ont pas été informés

en amont de l'analyse et n'ont pas pu y participer. Une simple relecture de l'analyse est prévue le 8 septembre, plusieurs semaines après les faits. Aucune mesure immédiate pour éviter les risques de récurrence, et pourquoi un délai aussi long ?

Déploiement efficace des SMS d'alerte dans certaines unités (à étendre à toutes).

Organisation d'une journée contre le sexisme le 11 septembre à Eysines.

Analyse de la CFE-CGC

- L'uniformisation immédiate des mesures de prévention chaleur conformément au décret du 27 Mai 2025
- Une communication de crise claire et protectrice des salariés lors des incidents (incendies, canicules, orages)
- L'information et l'association systématiques de la CSSCT dans l'analyse des accidents et presque accidents
- La généralisation des bonnes pratiques (SMS d'alerte, actions de sensibilisation type journée antisexisme...)

Prospectives emploi 2025/27 : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Le rapport présenté au CSE de la DO GSO nous éclaire sur la baisse d'environ 15,5% des effectifs à 2027 mais toujours pas sur les points suivants :

- Arrivée de l'IA : La Direction insiste sur son impact positif sur les métiers aux tâches répétitives et veut faire évoluer le personnel sur des métiers à plus forte valeur.
- Maintien de la sous-traitance : la baisse est réelle en volume (arrêt du cuivre et non monopole sur le réseau fibre) mais n'existe que par la baisse d'activité. Le pourcentage de sous-traitance reste constant.
- Les métiers émergents sont peu porteurs en DO du fait qu'ils sont peu volumiques, environ 2%.
- L'impact du projet REGAIN, qui va redéfinir le modèle d'organisation.

Analyse de la CFE-CGC

A date, ce rapport et le manque de réponses claires sur les points énoncés ne nous permettent pas d'avoir une vision juste de l'avenir de l'emploi à la DO GSO.

L'arrêt du cuivre aura un impact certain sur les métiers techniques et sur le maintien de l'emploi dans les villes moyennes.

L'employabilité de demain se fera sur les gros sites et la CFE-CGC a alerté sur la désertification des zones rurales.

Attention à la disparition possible de certains métiers avec l'arrivée de l'IA. La CFE-CGC a rappelé les expériences passées et la difficulté à faire évoluer le personnel sur d'autres métiers sans risque !

Le flou autour du projet REGAIN ne nous rassure pas et pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses !!

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE

Élus CSE:
Abdelkrim DAOUADJI
Madeleine ICONOMOFF
Thierry BERNADOTTE
Sébastien MULLER
Blandine BARTHES

Olivier BERGER
Valérie VINCENT
Daniel LAFFARGUE
Nadine BEMER

Commissions CSE :
Emploi Formation Egalité pro : Gaëlle BALESTE / Isabelle MANAS
Commission Handicap: Madeleine ICONOMOFF/ Yannick GRAFTEAU
Commission ASC: Edmond RAPIN / Sophie GODEFROY
Commission Restauration : Farid BENALI
Commission des marchés : Nadine BEMER
Commission Emploi et Formation : Olivier BERGER / Thierry BERNADOTTE
Projets Economie Evolution des marchés : Daniel LAFFARGUE/ Sébastien MULLER
Représentant syndical : François KANY



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

